

# Les données probantes et l'éducation

PÉDAGOGIES EN DÉVELOPPEMENT



Sous la direction de  
Sihame Chkair et  
Sylvain Wagnon

Méthode  
*evidence-  
based*



# **Les données probantes et l'éducation**

Collection dirigée par  
Jean-Marie De Ketele

# Les données probantes et l'éducation

PÉDAGOGIES EN DÉVELOPPEMENT

Sous la direction  
de Sihame Chkair  
et Sylvain Wagnon

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web: [www.deboecksuperieur.com](http://www.deboecksuperieur.com)

© De Boeck Supérieur s.a., 2023  
Rue du Bosquet, 7 – B1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Dépôt légal :  
Bibliothèque nationale, Paris : mars 2023  
Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2023/13647/031

ISSN 0777-5245  
ISBN 978-2-8073-5137-0

## S O M M A I R E

LISTE DES ACRONYMES .....	7
INTRODUCTION .....	9
Par Sihame CHKAIR et Sylvain WAGNON	

### **PREMIÈRE PARTIE SENS ET SIGNIFICATIONS DES DONNÉES PROBANTES EN ÉDUCATION**

CHAPITRE 1	
<b>Quelle place est accordée aux données probantes en éducation et dans la formation en enseignement? .....</b>	<b>21</b>
Par Steve BISSONNETTE, Clermont GAUTHIER, Marie BOCQUILLON et Jérôme St-AMAND	
CHAPITRE 2	
<b>Les sciences de l'éducation sur l'autel des données probantes et de l'efficacité? .....</b>	<b>47</b>
Par Charles-Antoine BACHAND & Stéphanie DEMERS	
CHAPITRE 3	
<b>Prouver l'efficacité d'une intervention en éducation est-il suffisant pour garantir son adoption? .....</b>	<b>65</b>
Par Sihame CHKAIR	

## DEUXIÈME PARTIE

### USAGES DE LA RECHERCHE *EVIDENCE-BASED EDUCATION* DANS LES POLITIQUES ET PRATIQUES ÉDUCATIVES

#### CHAPITRE 4

- Résultats de la recherche et régulation  
des systèmes éducatifs** ..... 79  
Par Sihame CHKAIR

#### CHAPITRE 5

- Quels enjeux et positionnements des données probantes  
dans la recherche et la politique éducative en France?** ..... 97  
Par Sihame CHKAIR & Sylvain WAGNON

#### CHAPITRE 6

- Développement des compétences psychosociales :  
l'exemple du programme *Unplugged*** ..... 121  
Par Roxane TURGON, Violaine BLANC, Damien TESSIER et Rebecca SHANKLAND

## TROISIÈME PARTIE

### D'UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE « FONDÉE SUR LES PREUVES » À UNE POLITIQUE « ÉCLAIRÉE PAR LA RECHERCHE ET LA PRATIQUE »

#### CHAPITRE 7

- Peut-on réellement mesurer l'éducation?** ..... 141  
Par François VINCENT

#### CHAPITRE 8

- Les données probantes en éducation : de la pyramide  
de la preuve à la pyramide des acteurs** ..... 155  
Par Sihame CHKAIR

#### CHAPITRE 9

- Témoignage : enjeux des politiques éducatives  
fondées sur des « données probantes »** ..... 177  
Par Roger-François GAUTHIER

- CONCLUSION GÉNÉRALE. .... 187  
Par Sihame CHKAIR et Sylvain WAGNON
- RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ..... 191
- PRÉSENTATION DES AUTEURS ..... 215
- LISTE DES FIGURES ..... 217
- TABLE DES MATIÈRES ..... 219

## LISTE DES ACRONYMES

- BFTC : *Brief Family Therapy Center.*
- CASEL : *Collaborative to Advance Social and Emotional Learning.*
- CE : Commission européenne.
- CEE : Conseil de l'évaluation de l'École.
- CIPCA : Commission interministérielle de prévention des conduites addictives.
- CNESCO : Conseil national d'évaluation du système scolaire.
- CPE : Conseillers principaux d'éducation.
- CPS : Compétences psychosociales.
- CRRE : *Centre for Research and Reform in Education.*
- CSE : Conseil supérieur de l'éducation du Québec.
- CSEN : Conseil scientifique de l'Éducation nationale.
- CSSCI : *Chinese Social Sciences Citation Index.*
- DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.
- EAFIC : École académie de formation continue.
- EBE : *Evidence-Based Education.*
- ECNU : Université normale de Chine orientale.
- ECR : Essais contrôlés randomisés.
- EEF : *Education Endowment Foundation.*
- EIPPEE : *Evidence-Informed Policy and Practice in Education in Europe.*

ESSA :	<i>Every Student Succeeds Act.</i>
FAA :	Fabrique des ateliers académiques.
FIT :	Formation d'initiative territoriale.
GAR :	Gestion axée sur les résultats.
HCE :	Haut conseil de l'éducation.
IBPC :	Interventions basées sur la pleine conscience.
IES :	<i>Institute for Education Sciences.</i>
INEE :	Institut national d'excellence en éducation.
MBCT :	<i>Mindfulness-Based Cognitive-Therapy.</i>
MBSR :	<i>Mindfulness-Based-Stress-Reduction.</i>
MEEF :	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.
MILDECA :	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives.
MOC :	Méthode ouverte de coordination.
MSH :	Maison des sciences de l'Homme.
NCLB :	<i>No Child Left Behind.</i>
NGP :	Nouvelle gestion publique.
NIC :	<i>Networked Improvement Community.</i>
OBE :	<i>Objectives-Based Education.</i>
OECI :	<i>Office of Educational Research and Innovation.</i>
OMS :	Organisation mondiale de la santé.
OTCRA :	Observatoire territorial des conduites à risque de l'adolescent.
PBIS :	<i>Positive Behavioral Interventions and Supports.</i>
PISA :	Programme international pour le suivi des acquis des élèves.
REP :	Réseau d'éducation prioritaire.
RIEE :	Research informed evidence in education.
SBE :	<i>Standards-Based Education.</i>
SEL :	<i>Social Emotional Learning.</i>
SMART :	Spécifique Mesurable Atteignable Réaliste Temporel
STAR :	<i>Student Teacher Achievement Ratio.</i>
TIMSS :	<i>Trends in Mathematics and Science Study.</i>
UE :	Union européenne.
WWC :	<i>What Works Clearinghouse.</i>

## INTRODUCTION

*Sihame CHKAIR et Sylvain WAGNON*

Les relations entre données probantes et éducation ne peuvent laisser indifférent car elles interrogent l'importance de la recherche en éducation, les relations entre recherche et pratiques et, au-delà, notre propre vision de l'éducation et donc du monde de demain.

L'ambition de cet ouvrage est, sans *a priori*, de définir, d'analyser et de comprendre l'importance de la méthodologie des données probantes en éducation. Une série de questionnements initiaux a permis de préciser les contours de ce travail collectif.

La définition même d'*evidence-based education*, de méthodologie fondée sur des données probantes, se devait d'être posée. Non pas pour délimiter de façon stricte notre sujet mais pour ouvrir les multiples perspectives d'analyse de cette méthodologie de recherche en éducation. Les données probantes sont une réalité et leur présence dans le paysage éducatif l'est tout autant. Nous proposons donc, dans cet ouvrage collectif, de réfléchir à leurs usages, à leurs intérêts et leurs limites dans la recherche et les pratiques.

La mutation accélérée de nos sociétés et les incertitudes sur l'avenir de l'humanité ne peuvent que rappeler l'importance et le rôle de l'éducation pour changer nos comportements, nos modes de vie, apprendre à s'adapter aux transformations de tous ordres, mais aussi et surtout imaginer et créer un avenir commun. La production de données, de données probantes et de l'évaluation rigoureuse est plus que nécessaire.

Écrire sur les données probantes reste une question socialement vive. En effet, l'étude de la méthodologie des données probantes sous-tend

une réflexion globale sur l'éducation en tant que telle et sur ses finalités. Connaître, comprendre, évaluer et mesurer les méthodes et les contenus pédagogiques deviennent des enjeux majeurs pour faire évoluer et transformer un système éducatif. L'idée même d'évaluer et de mesurer un système éducatif pose la question de l'école que nous souhaitons et de la société que nous voulons.

La méthodologie des données probantes pose également la question des liens entre recherche et pratique. En effet, l'ambition d'une méthodologie scientifique est de connaître au mieux les tenants et les aboutissants des différents paramètres qui structurent l'acte éducatif. Une tâche complexe mais là aussi nécessaire pour pouvoir transformer et faire évoluer la façon d'enseigner. Par ailleurs, l'ambition explicite de toute recherche et en particulier de l'*evidence-based education* est d'évaluer les pratiques pédagogiques et d'intégrer de nouvelles pratiques dans l'enseignement.

Étudier la question de la transformation des pratiques pédagogiques par la recherche souligne les liens évidents entre politiques publiques et éducation. En effet, si tous les pouvoirs publics s'intéressent à la façon de faire évoluer et réformer les systèmes éducatifs, quel rôle est attribué aux recherches et, en l'occurrence, aux recherches utilisant les données probantes dans de possibles transformations ?

Cet ouvrage est le fruit de rencontres et d'échanges. Il ne s'agit pas d'une juxtaposition de regards croisés mais bien d'une réflexion d'ensemble sur les données probantes en éducation. Les différents participants à cette aventure, spécialistes reconnus de l'éducation, n'ont pas les mêmes idées ou visions sur les données probantes et ce livre ne cherche aucunement à nier ou oublier les désaccords.

Ils ont fait le choix du débat, de la confrontation d'idées. Les différentes contributions sont issues de plusieurs séminaires de travail que nous avons codirigés avec les différents auteurs au printemps 2022 sur les différents axes de la thématique des données probantes et l'éducation<sup>1</sup>. C'est

---

1. Intitulé «La question des données probantes en éducation à partir de la question de l'intégration de nouvelles pratiques dans le système éducatif public français», nous avons organisé un workshop articulé en trois temps d'échanges : l'axe 1 (20/04/2022) s'intéressait aux données probantes en éducation par un tour d'horizon et des regards croisés avec les participations de Stéphanie Demers, Steve Bissonnette, Sylvain Wagnon et Sihame Chkair, l'axe 2 (25/04/2022) portait sur la recherche translationnelle en éducation : définition, perspectives et études françaises en cours avec les participations de Rebecca Shankland, Sylvain Wagnon et Sihame Chkair et enfin l'axe 3 (09/05/2022) clôturait ces séminaires par une réflexion sur les enjeux et les perspectives de l'éducation fondée sur les données probantes en France avec les participations de Philippe Meirieu, François Vincent, Roger-François Gauthier, Sylvain Wagnon et Sihame Chkair. Quelques passages retranscrits de ces échanges riches sont proposés dans certains chapitres de l'ouvrage.

toute la richesse de ces textes et l'occasion d'avoir pu réunir des spécialistes de la question pour des échanges et des partages riches et complémentaires que cet ouvrage offre à travers une réflexion globale et constructive sur les défis et les enjeux de la méthodologie des données probantes en éducation.

Cet ouvrage est également issu des réflexions de la thèse en sciences de l'éducation de Sihame Chkair qui s'intitule «*Evidence-based practice* et institution publique scolaire française : expérimentations de l'intégration du yoga et de l'*outdoor education* dans l'académie de Montpellier».

Ensuite, nous nous devons dans cette introduction d'éclairer quelques enjeux, repères et jalons qui ont structuré cet ouvrage collectif et qui irriguent l'ensemble de ses contributions.

## **1. L'EVIDENCE-BASED EDUCATION, DE QUOI PARLE-T-ON ?**

Si les données probantes sont de plus en plus présentes dans les débats relatifs à l'éducation, comment peut-on les définir? Issue de la recherche médicale, l'*evidence-based practice*, c'est-à-dire la méthodologie de recherche de données dites probantes, se propose d'évaluer, par des méthodes expérimentales rigoureuses, les effets de différentes pratiques.

L'Organisation Mondiale de la Santé a défini les données probantes en santé comme des conclusions tirées de recherches et autres connaissances qui peuvent servir de base utile à la prise de décision dans le domaine de la santé publique et des soins de santé. C'est à partir de ces données que peut s'élaborer une méthodologie scientifique et rigoureuse de «données probantes».

Au-delà de cette définition, la question qui se pose n'est pas spécifiquement celle de l'utilisation des données probantes en éducation mais bien celle de leurs conceptions, productions, évaluations, usages et finalités.

Les études scientifiques recherchent bien évidemment la meilleure méthodologie, la plus pertinente, pour comprendre et analyser les pratiques pédagogiques. La question des initiateurs et des concepteurs se pose. En effet, pourquoi de telles recherches en éducation comme en médecine sont-elles menées sinon pour permettre aux praticiens, médecins ou enseignants de s'appuyer sur des données probantes pour prendre les «bonnes» décisions. Ce qui en médecine peut se définir comme la «bonne» décision clinique est-il transférable en éducation? Les controverses ne sont d'ailleurs pas spécifiquement sur les données probantes en tant que telles mais bien sur leurs résultats et leurs interprétations.

La définition même des données probantes est liée à leur usage. Il s'agit de transformer l'enseignement et en particulier les méthodes d'apprentissages, mais l'acte éducatif possédant un nombre de paramètres multiples, variés et impliquant divers acteurs, une méthodologie peut-elle suffire à définir une pratique efficace ou même une méthode pédagogique précise? La multiplicité des méthodes de recherche en éducation n'est-elle pas le gage d'une meilleure connaissance de l'acte éducatif?

## **2. LES DONNÉES PROBANTES ET LA RECHERCHE EXPÉRIMENTALE EN ÉDUCATION**

Les données probantes sont produites à partir d'une méthodologie expérimentale dans laquelle les essais contrôlés randomisés sont considérés comme le gold standard. Cette méthodologie s'insère dans l'histoire de la recherche expérimentale en éducation.

Il ne s'agit pas ici pour nous de faire cette histoire, mais il convient de préciser que l'expérimentation fait partie d'une volonté ancienne de mieux comprendre l'enfant, son développement et l'éducation.

Au sein même de l'histoire de la recherche expérimentale nous retrouvons des clivages fondamentaux sur les choix des méthodologies. Si pour certains chercheurs, la priorité est avant tout de mener des recherches « expérimentées » liées à l'étude des tâtonnements et des essais pédagogiques, pour d'autres, les études se doivent de préciser avant tout des paramètres moins « philosophiques » mais quantifiables et observables.

Nous retrouvons par exemple, cette opposition dans l'essor des tests mentaux du début du xx<sup>e</sup> siècle. Alfred Binet et Théodore Simon, en construisant leur échelle de l'intelligence, visent à guider et accompagner les pédagogues en proposant des tests mentaux qu'ils souhaitent les plus scientifiques possible. Les Belges Decroly et Buyse ou l'Américain Terman poursuivront dans ce sillon de recherches. Chacun élabore ses propres tests pour mieux connaître l'enfant et les paramètres des apprentissages. Cette docimologie peut dévier vers un scientisme affiché ou au contraire ne constituer que des éléments de complémentarité d'autres types de méthodologies de recherches.

Cette logique de tests, d'expérimentations quantitatives les plus scientifiques possible, de données observables ne peut se comprendre que dans les contextes de l'industrialisation et de la volonté de rationaliser le travail et les actes professionnels. L'ambition de rechercher l'efficacité du

travail scolaire accompagne la rationalisation de l'économie. Qu'en est-il de l'*evidence-based education*?

Cet exemple de la construction des tests mentaux au début du xx<sup>e</sup> siècle illustre bien que, comme pour l'*evidence-based education*, l'évaluation scientifique des pratiques pédagogiques sous-tend celle de leur efficacité. Une question à la fois scientifique, citoyenne et politique puisqu'il s'agit de définir ce qui est efficace, pour qui une pratique est-elle efficace et pour quelles finalités. En lien direct avec la question de l'efficacité des données probantes, c'est celle de leur pertinence qui est posée, avec toutes les interrogations d'ordre épistémologique, ontologique et éthique que cela soulève.

Ensuite, la notion d'efficacité est-elle liée à la possibilité d'adaptabilité d'un système éducatif ou bien au fait de rendre possibles de nouveaux cadres interprétatifs, de nouvelles compétences et de nouvelles finalités? Cette interrogation ne s'adresse pas seulement à la méthodologie des données probantes mais à toute recherche, à toute ambition de mieux connaître l'acte éducatif.

Néanmoins, l'intuition est une chose et la nécessité de construire une éducation publique démocratique pour toutes et tous impose la constitution de données les plus fiables possible. La recherche en tant que telle apparaît bien comme un besoin pour pouvoir penser et agir démocratiquement.

### **3. LES DONNÉES PROBANTES ET LA RECHERCHE TRANSLATIONNELLE EN ÉDUCATION**

L'essai et la transférabilité d'une recherche, l'intégration de nouveaux savoirs, de nouvelles pratiques, de changements de comportements et de modes de vie sont des enjeux majeurs pour l'éducation de demain. Dans une société du savoir en perpétuelle mutation, la recherche translationnelle, ce passage de la recherche à la pratique, du laboratoire à la classe est une clé de la réussite de l'intégration de nouvelles pratiques.

Plusieurs contributions reviendront sur cette question, mais dans le paysage français, l'affirmation par l'institution de la nécessité d'une recherche translationnelle permettant une transformation des pratiques pédagogiques est nouvelle. Ainsi, la publication du rapport du Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale d'avril 2021 est à cet égard une étape fondamentale dans le processus de prise en compte de la recherche en éducation. Les débats entre études qualitatives et quantitatives s'en trouvent modifiés. La question

ne porte plus sur l'élaboration de données probantes mais bien sur leurs usages en éducation. Ces études vont-elles être des leviers de transformation, des outils au service des acteurs majeurs de cette transformation que représentent les enseignants ?

Rendre un accès plus aisé aux connaissances scientifiques, permettre aux enseignants, principaux acteurs de la réussite d'un tel transfert de s'approprier et d'intégrer les connaissances des recherches et des études est une gageure. Certains chercheurs en éducation perçoivent qu'il existe un risque d'une injonction à établir l'enseignement exclusivement sur ce qui est quantifiable. Nous sommes bien à un moment où la recherche en éducation évolue et où cette même recherche est un enjeu non seulement scientifique mais bien politique.

Un autre enjeu de la recherche translationnelle est la difficulté d'établir une liaison entre recherche et pratique. Passer directement de la recherche à la pratique est-ce seulement possible, souhaitable et envisageable ? Faire de la pédagogie une simple application de méthodes est un débat récurrent entre chercheurs et pédagogues. Le rapport du CSEN d'avril 2021 sur la recherche translationnelle souligne de son côté que grâce à l'*evidence-based education* «une véritable recherche translationnelle en éducation commence à émerger, à l'interface entre la recherche fondamentale en sociologie, économie expérimentale et sciences cognitives, et sa mise en application pratique dans les classes».

#### **4. L'EVIDENCE-BASED EDUCATION, UN OUTIL D'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ?**

En se fondant sur des recherches scientifiques, les politiques publiques d'éducation puisent une légitimité et rendent possible l'objectif de la recherche translationnelle évoqué précédemment. Néanmoins, faire des études fondées sur les données probantes le pivot des modifications des contenus et des pratiques pédagogiques ne peut qu'interroger la place prise par ces mêmes données probantes. La pluralité des méthodologies de recherche en éducation est-elle toujours envisagée ?

En incitant à développer des études *evidence-based education*, les pouvoirs publics ne risquent-ils pas d'oublier que l'acte éducatif ne peut s'étudier que par la multiplicité et la diversité des méthodologies de recherche ?

L'intelligibilité des phénomènes éducatifs n'est possible que par la complémentarité des méthodes de recherche scientifique et l'*evidence-based*

*education* en est une parmi d'autres. Par ailleurs, la question reste posée de l'application plus ou moins directe des résultats de telles recherches, de leurs adaptations et de leurs appropriations par les enseignants.

Par ailleurs, en devenant un levier et un outil d'élaboration de politique publique d'éducation, les études *evidence-based education* ne risquent-elles pas d'être perçues comme des arguments plus politiques de transformation, disons-le néolibérale, d'un système éducatif plus qu'une recherche scientifique en tant que telle? Une vision parfois qui serait plus centrée sur l'efficacité, c'est-à-dire le rapport entre les effets observés et les ressources investies, que sur l'efficacité, en tant que rapport entre les effets observés et les effets attendus, en sous-estimant la question de la pertinence des effets attendus?

*Evidence-based education* n'a-t-elle pas tout à gagner à rester une recherche scientifique et non un discours de réforme éducative? Dans tous les cas, les recherches en éducation ne sont pas seulement techniques, elles s'intéressent à un fait social total, l'éducation, et leurs usages sont donc liés aux attendus et finalités d'une politique publique.

## 5. L'EVIDENCE-BASED EDUCATION, UNE MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE PARMIS D'AUTRES?

À partir de ces quelques enjeux, l'*evidence-based education* est-elle une méthodologie de recherche parmi d'autres? A-t-elle vocation à reléguer les autres méthodologies de recherche, de type collaboratif ou recherches-actions, ciblées avant tout sur les contextes et les pratiques de classe, au rang de recherches de second rang?

Faire de l'*evidence-based education* le « graal » de la compréhension de l'acte éducatif et l'unique moyen de modifier les pratiques éducatives ne serait-il pas un leurre? *A contrario*, nier l'importance et les intérêts scientifiques de l'*evidence-based education* en refusant de voir les lacunes et manques des autres méthodologies serait également trompeur. En proposant un ouvrage complet, cohérent et argumenté sur les différentes facettes de l'*evidence-based education*, notre volonté est bien de sortir des faux débats et du manichéisme.

L'éducation est un phénomène complexe à observer. Se limiter à des données mesurables et quantifiables, sans prendre en compte les multiples paramètres de contexte, d'environnement, d'organisation du temps et des espaces, de mentalités des différents acteurs, élèves, enseignants, adultes non-enseignants, parents, de cet acte éducatif en réduirait la portée.

Ainsi, pour éviter cette dérive, plusieurs auteurs de cet ouvrage utilisent le terme de données «éclairantes» et nous l'estimons particulièrement adéquat pour éviter une hiérarchie ou un monopole d'une méthodologie de recherche parmi d'autres. Faire de l'*evidence-based education* une méthodologie parmi d'autres, certes pivot d'une transformation d'un système éducatif mais complémentaire d'autres méthodologies, revient, pour nous, à rendre hommage aux travaux et études qui élaborent ces données éclairantes.

*Evidence-based education*, comme toute méthodologie de recherche, se doit d'être questionnée, d'être débattue, d'être critiquée. Non pas pour ce qu'elle représente mais pour ce qu'elle est. Indéniablement, l'*evidence-based education* fait partie du paysage de la recherche, elle présente des apports majeurs, des priorités, des confirmations et des réfutations. Comme toute recherche, elle est liée à un contexte, un espace, des circonstances, des attendus et des finalités. La pluralité des cadres théoriques et la diversité des méthodes de recherche en éducation sont une chance pour une recherche ouverte et démocratique.

Cet ouvrage pluriel reflète ces multiples préoccupations, son architecture se compose de trois parties.

La première partie précise le sens et les significations de l'*evidence-based education*. Tout d'abord en indiquant les éléments de l'évaluation à considérer qui permettent de qualifier qu'un enseignement est efficace et efficient à partir des données probantes en posant la question de la place accordée aux données probantes en éducation et dans la formation (Steve Bissonnette, Clermont Gauthier, Marie Bocquillon et Jérôme St-Amand). Ensuite, en analysant les relations complexes entre les sciences de l'éducation, les données probantes et la notion d'efficacité (Stéphanie Demers et Charles-Antoine Bachand). Enfin, en interrogeant la suffisance de l'évaluation de l'efficacité d'une intervention en éducation pour en garantir son adoption et donc être un levier d'une réforme du système éducatif (Sihame Chkair et Sylvain Wagnon).

La deuxième partie éclaire le développement de l'*evidence-based education* par son usage dans les politiques et pratiques dans les systèmes éducatifs (Sihame Chkair) puis son positionnement en France, son développement institutionnel récent et les enjeux engendrés (Sihame Chkair et Sylvain Wagnon), avant de présenter comment un programme de prévention des conduites addictives par le développement des compétences psychosociales, fondé sur des données probantes a été adapté en France (Roxane Turgon, Violaine Blanc, Damien Tessier et Rebecca Shankland).

La troisième partie explore les perspectives de l'*evidence-based education* en établissant le passage d'une politique éducative «fondée sur les preuves» à une politique «éclairée par la recherche et la pratique». Tout d'abord en posant clairement la question de savoir si l'on peut réellement

mesurer l'éducation et en s'interrogeant sur la place que l'on peut accorder à la recherche issue des approches post-positivistes en éducation (François Vincent). Une politique éclairée par la recherche n'est possible qu'en posant la question des effets à attendre de l'éducation. C'est l'un des enjeux du témoignage de Roger-François Gauthier, « grand témoin » et « fil rouge » de nos travaux qui propose une réflexion sur les perspectives des politiques éducatives fondées sur des « données probantes » par le prisme de sa propre expérience d'administrateur de l'éducation et ancien inspecteur général de l'Éducation nationale française. Enfin, Sihame Chkair propose une analyse nouvelle de « la pyramide de la preuve », du périmètre des preuves considérées et de leur gouvernance afin de remplir leur mission d'éclairer au mieux la décision politique.



PARTIE I

# **SENS ET SIGNIFICATIONS DES DONNÉES PROBANTES EN ÉDUCATION**

CHAPITRE 1

**Quelle place est accordée aux données probantes en éducation et dans la formation en enseignement ?**

CHAPITRE 2

**Les sciences de l'éducation sur l'autel des données probantes et de l'efficacité ?**

CHAPITRE 3

**Prouver l'efficacité d'une intervention en éducation est-il suffisant pour garantir son adoption ?**



# Les méthodes scientifiques au service des pratiques pédagogiques

Les recherches scientifiques, dites *evidence-based* ou basées sur les données probantes, sont un outil au service d'une école plus efficace. Regroupant les spécialistes francophones de la question, ce livre analyse les modalités de telles recherches mais aussi leurs usages, leurs finalités et leurs perspectives avec comme double objectif :

- de préciser le rôle possible de l'intégration des données probantes dans les recherches en éducation ;
- d'intégrer, si les recherches sont concluantes, des pratiques pédagogiques nouvelles (yoga, méditation, école du dehors...) dans les systèmes éducatifs publics.

Sujet d'actualité mais aussi question vive de la recherche, les différentes contributions interrogent directement les liens entre expérimentations par les données probantes et réformes éducatives.

**Sihame Chkair** est économiste de la santé, docteure en Sciences économiques et sociales, doctorante en Sciences de l'éducation à l'Université de Montpellier et membre du laboratoire Lirdef. Ses travaux explorent les liens entre recherches en éducation, expérimentations pédagogiques et politiques publiques.

**Sylvain Wagnon** est historien, professeur en Sciences de l'éducation à l'Université de Montpellier, membre du laboratoire Lirdef, responsable du Centre d'histoire de l'éducation (Cedrhe) de la faculté d'Éducation de Montpellier. Ses travaux portent sur l'histoire et l'actualité des pédagogies alternatives.

DANS LA MÊME COLLECTION

deboeck **B**  
SUPÉRIEUR



ISBN 978-2-8073-5137-0  
ISSN 0777-5245

[www.deboecksuperieur.com](http://www.deboecksuperieur.com)